

Comptes annuels 2010



Bilan au 31 décembre 2010

	Commentaires	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Actif			
Actif circulant		14 434 617	13 507 045
Liquidité	1	10 954 570	9 223 240
Titres	2	1 926 092	2 296 557
Créances pour livraisons et prestations	3	47 900	45 130
Créances de proches	4	1 370 904	1 578 869
Autres créances		33 960	109 373
Compte de régularisation actif	5	101 192	253 877
Actif immobilisé		867 967	924 665
Participation LOX	6	1	1
Prêt LOX	6	525 000	525 000
Actif corporel mobile	7	125 884	124 669
Immobilisations incorporelles	8	217 082	274 099
Actif immobilisé affecté (fortune des fonds) Fonds Koch-Brunner	9	0	896
Total actif		15 302 584	14 431 710
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		5 954 536	6 017 522
Engagements envers de livraisons et de prestations	10	853 961	680 465
Obligations envers des proches	11	4 138 482	3 737 043
Autres obligations	12	164 774	341 437
Compte de régularisation passif	13	797 319	1 258 576
Capitaux étrangers à long terme		84 800	66 000
Provisions	14	84 800	66 000
Fonds avec affectation limitée (fonds de produits)	15	1 423 430	1 505 941
Capital de l'organisation	16	7 839 818	6 842 247
Capital libre généré		2 585 835	2 585 835
Fonds libres		5 253 983	4 256 412
Résultat de l'exercice		0	0
Total passif		15 302 584	14 431 710

Compte d'exploitation

	Commentaires	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Produits d'exploitation			
Produits de campagnes de collecte de fonds	17	4 616 636	4 697 853
Dons		4 202 633	4 339 134
Legs		414 003	358 719
Produits pour prestations fournies	18	6 767 707	5 923 318
Mandats publics	19	2 152 359	2 079 075
Confédération OFSP		632 359	538 075
Confédération OFAS		1 520 000	1 520 000
Confédération DDC		0	21 000
Autres produits d'exploitation		714 295	615 546
Prestations de service en faveur de tiers		101 975	28 554
Sponsoring	20	39 617	46 719
Contributions des participant(e)s Vacances & Formation continue		289 915	247 176
Produits provenant de proches	21	225 992	203 093
Pertes sur débiteurs		210	1 302
Divers	22	56 587	88 701
Contributions des Ligues pulmonaires cantonales		3 901 053	3 228 697
Contributions ordinaires	23	3 442 343	2 694 480
Contributions affectées	24	458 710	534 217
Total des produits d'exploitation		11 384 343	10 621 170

	Commentaires	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Charges d'exploitation			
Charges directes de projets	25	6 111 162	6 134 185
Frais de personnel	26	2 663 890	2 681 885
Frais de voyage et de représentation		35 532	52 902
Charges de projets		3 137 813	3 108 356
Frais d'entretien		12 366	20 561
Charges en matière de recherches	27	168 582	193 082
Amortissements		92 979	77 399
Fundraising	28	1 913 996	2 015 999
Frais de personnel		408 486	485 979
Frais de voyage et de représentation		6 002	1 324
Charges d'exploitation		1 444 684	1 465 465
Frais d'entretien		1 168	2 212
Amortissements		53 656	61 019
Frais administratifs	29	681 904	687 461
Frais de personnel		418 960	431 982
Frais de voyage et de représentation		4 937	7 214
Charges d'exploitation		247 648	240 338
Frais d'entretien		1 218	1 966
Amortissements		9 141	5 962
Total des charges d'exploitation		8 707 062	8 837 646
Versement de l'excédent de Fundraising	30	-1 794 081	-1 787 251
Résultat d'exploitation		883 200	-3 727
Résultat financier	31	31 858	168 809
Produits financiers		120 351	175 392
Charges financières		-88 493	-6 583
Résultat annuel sans résultat des fonds affectés		915 058	165 082
Résultat des fonds affectés		-317 489	-511 272
Attribution		-366 085	-532 293
Utilisation		48 596	21 021
Résultat annuel avec résultat des fonds affectés		597 570	-346 190
Résultat des fonds libres		-597 571	346 189
Attribution		-986 725	-434 298
Utilisation		389 154	780 487
Résultat annuel		0	0

Tableau de financement

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice après résultat des fonds	0	0
Résultat des fonds	915 060	165 083
Dotations / (Utilisations) du capital de l'organisation	0	0
Résultat annuel sans variation de fonds	915 060	165 083
Amortissement d'immobilisations corporelles / incorporelles	155 776	131 480
Constitution / dissolution de provisions	18 800	36 000
Diminution / (Augmentation) titres	370 465	2 730 780
Diminution / (Augmentation) créances	280 608	-183 404
Diminution / (Augmentation) stocks	0	12 900
Diminution / (Augmentation) compte de régularisation actif	152 685	22 217
(Augmentation) / Diminution autres dettes financières à court terme	398 271	703 140
(Augmentation) / Diminution compte de régularisation passif	-461 258	34 277
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	1 830 408	3 652 473
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-58 531	-48 477
Investissements en immobilisations financières	0	0
Investissements en immobilisations incorporelles	-41 442	-201 618
Désinvestissements immobilisations financières	896	20 814
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-99 078	-229 281
Total Flux de fonds	1 731 330	3 423 192
Justification des liquidités		
Etat initial disponibilités	9 223 240	5 800 048
Etat final disponibilités	10 954 570	9 223 240
Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités	1 731 330	3 423 192

En 2010, nous comptons sur des intérêts de CHF 99 232 (2009: CHF 127 663) comme recettes (pas de dépenses).
Pas de recettes ou de dépenses de produits de participation ou d'impôts sur le bénéfice.

Tableau de variation du capital

	Existant initial au 1.1.2010 en CHF	Dotation en CHF	Transfert de fonds internes en CHF	Utilisation en CHF	Existant final au 31.12.2010 en CHF
Moyens provenant du financement propre					
Capital libre généré (accumulé)	2 585 835				2 585 835
Fonds libre information	387 860	336 690		-202 231	522 319
Fonds libre pour malades chroniques	56 160				56 160
Fonds libre contre le tabagisme	798 088	272 505			1 070 593
Fonds libre Pulmocare	1 199 078		933 500	-186 923	1 945 655
Fonds libre projets	1 815 226	377 530	-533 500		1 659 256
Résultat de l'exercice	0				0
Capital de l'organisation	6 842 247	986 725	400 000	-389 154	7 839 818
Moyens provenant de fonds					
Fonds Tuberculose	847 152	35 820	-400 000		482 972
Fonds Koch-Brunner	1 096			-1 096	0
Fonds de promotion	657 693	330 265		-47 500	940 458
Capital des fonds avec affectation limitée	1 505 941	366 085	-400 000	-48 596	1 423 430

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Clôture selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, ce qui répond aux exigences pour les organisations avec le label de qualité ZEWO qui collectent des fonds. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives de la Fondation ZEWO, aux statuts de la LPS ainsi qu'aux règles Swiss GAAP RPC. Le compte annuel reflète la situation réelle de l'état de la fortune, des finances et des recettes de la Ligue pulmonaire suisse. Sont valables les bases d'évaluation selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC (valables dès le 1^{er} janvier 2007).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation répondent aux consignes de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les indications correspondent à ce qui suit:

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les titres à leur cours. Les extraits de dépôt au 31 décembre 2010 servent de base à l'évaluation du cours de ces titres.
- Les créances à leur valeur nominale, sous déduction des provisions nécessaires dans le cadre des provisions pour dépréciation d'actifs uniques. Nous n'avons procédé à aucune rectification de valeurs forfaitaires dans l'esprit d'une provision pour créances douteuses (ducroire).
- Les réserves (stock) sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur vénale inférieure.
- Placement de capitaux sous déduction des rectifications de valeur.
- Pour les actifs fixes mobiles et les actifs immatériels, l'évaluation se fait d'après les valeurs d'acquisition, sous déduction des rectifications de valeur nécessaires en économie de gestion. Les amortissements se font linéairement d'après les valeurs d'acquisition et sur la durée d'utilisation estimée en économie de gestion. Les durées d'amortissement suivantes ont été prises en considération:

Mobilier	8 ans
Infrastructures TI (ordinateurs, serveur, logiciels standards)	3 ans
Logiciel de business (actifs immatériels)	5 ans
Machines de bureau	3 ans
- Pour les actifs fixes mobiles, la limite des montants à porter à l'actif est de CHF 1000, autrement dit, seules les acquisitions dépassant mille francs sont portées à l'actif.
- Les valeurs immatérielles produites par la LPS elle-même ne figurent pas à l'actif.
- Des réserves sont constituées pour des obligations probables qui existeraient au jour de référence du bilan et dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais évaluables.

- Capital étranger aux valeurs nominales.
- Toutes les indications numériques sont exprimées en CHF et ont été arrondies au franc immédiatement supérieur.
- Devises étrangères: les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire au jour de référence du bilan. Les produits, recettes et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
EUR	1.25	1.48
USD	0.93	1.03

Cercle des proches

Nous entendons par ce terme les 23 Ligues pulmonaires cantonales, la Coopérative LOX, le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux, le Centre pour l'allergie, la peau et l'asthme aha! et, enfin, la Société suisse de pneumologie (SSP).

Commentaires du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités

L'augmentation des liquidités de CHF 1 731 330 s'explique en majeure partie par le versement de la compensation associative interne après le début de l'année, mais aussi par la diminution des titres et par les versements effectués par les Ligues pulmonaires cantonales pour le crédit supplémentaire destiné au développement du nouveau système de gestion des patients, intitulé Pulmocare.

2. Titres

Position en valeur cotée	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Obligations		
suisse en CHF	1 073 945	1 361 543
étrangères en CHF	473 650	470 100
étrangères en monnaie étrangère	170 293	249 497
Obligations au total	1 717 888	2 081 140
Actions suisses	208 204	215 417
Total des titres	1 926 092	2 296 557

La stratégie de placement a pour objectif de préserver les valeurs financières investies et de produire un taux de rendement raisonnable sur le long terme. La Ligue pulmonaire suisse place par principe ses propres ressources à hauteur maximale de son capital propre. Nous pouvons également placer à court terme des moyens financiers dont nous n'avons pas besoin immédiatement. La stratégie de placement est «défensive mais avec retenue». Les placements sont opérés en tenant compte des liquidités dont nous avons besoin et ils sont opérés par périodes. Les durées d'échéance sont adaptées au fur et à mesure en fonction de la situation et de l'évolution des taux d'intérêts ayant cours sur le marché. Les ressources financières ne peuvent être investies dans des placements qui porteraient directement préjudice à la santé des êtres humains ou à l'environnement.

3. Créances pour livraisons et prestations

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante:

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Tuberculose	40 258	30 080
Formation continue	6 097	13 365
PROSPREH*	0	75
Séjours «bol d'air»	1 460	1 610
Information et prévention	85	0
Total	47 900	45 130

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

4. Créances de proches

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Ligues pulmonaires cantonales	1 148 230	729 927
Autres proches	222 674	848 942
Total	1 370 904	1 578 869

5. Compte de régularisation actif

Les dépenses pour des projets dans la nouvelle année se présentent de la manière suivante:

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Logiciel pour la gestion de patients i-care	442	20210
Tuberculose	1410	40024
Information et prévention	7928	927
Fundraising	60432	64338
Thérapie à domicile	0	1908
PROSPREH*	125	112
Séjours «bol d'air»	322	0
Air intérieur	1421	16300
Total des dépenses pour des projets dans la nouvelle année	72080	143819
Autres délimitations dans le compte de régularisation actif	29112	110058
Total	101192	253877

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

6. Participation et prêt LOX

La valeur nominale de la participation à la LOX s'élève à CHF 45000. Cette somme représente un taux de participation de 18,3 %. Cette participation a subi une rectification de valeur à la suite de l'assainissement de la LOX opéré en 2003. En 2009, un crédit de liquidité de CHF 525000 (CHF 525000 en 2008) a été accordé à la Coopérative LOX.

7. Actif corporel mobile

	Effectif au 1.1.2010	Augmentations	Diminutions	Extournes	Effectif au 31.12.2010
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Valeur d'acquisition					
Mobilier et installations	121 930	42 082			164 014
Machines de bureau	9 625				9 625
Informatique	80 429	16 449			96 878
Appareils pour la thérapie à domicile	8 181				8 181
Installation téléphonique	44 860				44 860
Total	265 025	58 531			323 558
Amortissements cumulés					
Mobilier et installations	54 401	19 101			73 502
Machines de bureau	5 586	2 550			8 136
Informatique	54 639	26 300			80 939
Appareils pour la thérapie à domicile	7 786	395			8 181
Installation téléphonique	17 944	8 972			26 916
Total	140 358	57 317			197 674
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	124 669				125 884

La valeur de l'assurance-incendie des actifs corporels mobiles est de CHF 1 300 000.
En 2010, il n'y a pas eu d'investissements compromis.

8. Actifs immatériels

	Effectif au 1.1.2010	Augmentations	Diminutions	Extournes	Effectif au 31.12.2010
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Valeur d'acquisition					
Logiciels	55 332	5 163			60 495
Gestion d'adresses	252 241				252 241
Pulmocare	195 880	36 279			232 159
Autres actifs immatériels	60 000				60 000
Total	563 453	41 442			604 895
Amortissements cumulés					
Logiciels	49 139	6 002			55 141
Gestion d'adresses	216 215	34 025			250 240
Pulmocare	0	46 432			46 432
Autres actifs immatériels	24 000	12 000			36 000
Total	289 354	98 459			387 813
Valeur comptable nette des actifs immatériels	274 099				217 082

Pour les actifs immatériels, il s'agit de l'acquisition de logiciels et de la gestion intégrée des adresses qui sont en particulier exploitées pour la collecte de fonds (Fundraising), de la valeur du programme d'entraînement aux avirons «Powerlungs» ainsi que du développement du système de gestion des patients Pulmocare. En 2010, il n'y a pas eu d'investissements compromis.

9. Placements financiers du Fonds Koch-Brunner

Les placements à affectation déterminée comprennent les capitaux d'épargne placés auprès de la Banque cantonale de Berne. Ces capitaux d'épargne ont été réduits de l'ampleur de l'utilisation du capital à des fins déterminées, dont les intérêts ont cumulé ledit fonds. Dans l'année passée sous revue, ce fonds a été dissous, étant donné que ses moyens financiers ont été épuisés jusqu'au dernier franc.

10. Engagements envers des livraisons et des prestations

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
PROSPREH*	15 821	7 299
Cours**	13 276	14 843
Séjours «bol d'air»	3 359	697
Logiciel de gestion de patients i-care/ Pulmocare	142 909	94 183
Normes comptables dans toutes les Ligues	208	7 252
Management de qualité	100	323
Centre de compétence Tuberculose	30 987	3 517
Air intérieur	22 408	6 529
Air extérieur	4 861	548
Coordination et développement de la thérapie à domicile	2 377	18 181
Information et prévention	275 731	274 240
Fundraising	290 627	212 540
Total des engagements envers des projets	802 664	640 152
Autres engagements envers de livraisons et de prestations	51 197	40 313
Total	853 961	680 465

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

** Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales

11. Obligations envers des proches

L'augmentation (CHF 401 440) de la rubrique intitulée «Obligations envers des proches» est due pour l'essentiel au versement de deux quotes-parts versées aux Ligues pulmonaires cantonales dans l'exercice suivant.

12. Autres obligations

Il s'agit pour l'essentiel de la taxe sur la valeur ajoutée due (CHF 160 355; elle était de CHF 234 814 en 2009).

13. Compte de régularisation passif

Le compte de régularisation passif se présente comme suit:

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Logiciel i-care de gestion de patients	0	40
Tuberculose	10 181	7 678
Information et prévention	83 316	49 861
Fundraising	67 030	75 190
Thérapie à domicile	0	1 388
PROSPREH*	1 760	5 426
Séjours «bol d'air»	5 708	0
Air intérieur	50 398	25 014
Formation continue	997	18 676
Recherche	20 000	0
Total des régularisations pour les projets de 2010	239 390	183 223
Régularisation de la contribution des Ligues pulmonaires	365 309	873 144
Autres régularisations passives du compte	192 620	202 209
Total	797 319	1 258 576

* Prestations ayant pour objet de soutenir et de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

14. Provisions

Après un certain nombre d'années au service de la Ligue pulmonaire suisse, les collaborateurs et collaboratrices touchent une prime de fidélité. Le droit au pro rata temporis de 5 et 10 ans est provisionné.

	Etat au 1.1.2010 en CHF	Diminution/ Augmentation en CHF	Etat au 31.12.2010 en CHF
Provisions pour primes de fidélité	66 000		
Primes de fidélité en cours		18 800	
Provisions pour primes de fidélité			84 800

15. Fonds avec affectation limitée

Les fonds ayant une affectation bien déterminée et restrictive sont des dons obtenus par des tiers qui déterminent très clairement à quelles conditions cet argent a été remis à la Ligue pulmonaire suisse et à quelle fin il doit être utilisé.

Le Fonds Koch-Brunner émane d'un legs et fournit des contributions de soutien dans l'esprit des tâches qu'accomplit la Ligue pulmonaire, à savoir des contributions à des frais dus à une maladie ou à une perte de gain de particuliers et pas encore compensée par un assureur. Il a été dissous dans la période passée sous revue. Le Fonds Tuberculose, quant à lui, découle du contrat conclu avec l'Office fédéral de la santé publique qui a pour objectif de faire édifier et d'assurer la maintenance d'un Centre de compétence Tuberculose. Le Fonds de promotion est alimenté au moyen de montants de dons à affectation déterminée des promoteurs et les ressources pécuniaires sont dépensées pour financer des activités spécifiques aux thèmes pour lesquels les fonds ont été collectés.

Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

16. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend, outre le capital libre acquis, les fonds libres. Dans l'année passée sous revue, il a été transféré depuis le Fonds libre Projets CHF 533 500 dans le Fonds Pulmocare pour des raisons de financement partiel du nouveau développement du système de gestion des patients Pulmocare.

Pour de plus amples détails, voir le tableau des variations du capital.

17. Produits provenant des campagnes de Fundraising

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Produits provenant du Fundraising	4 616 636	4 697 853
Charges pour le Fundraising (y compris frais de personnel et frais généraux)	-1 913 996	-2 015 999
Produits nets	2 732 640	2 681 854

18. Produits pour prestations fournies

Les produits pour prestations fournies se composent des contributions des pouvoirs publics, d'autres produits provenant de l'exploitation et des contributions dues par les Ligues pulmonaires cantonales.

19. Contributions des pouvoirs publics

Les contributions des pouvoirs publics ont diminué de CHF 73 284. Le contrat conclu avec la DDC relatif à une contribution de soutien au programme de lutte contre la tuberculose au Bénin n'a pas été prolongé.

20. Sponsoring

En 2010, les ressources à affectation déterminée provenant des sponsors à servi à financer l'enseignement thérapeutique de l'asthme aux patients et la Journée mondiale de l'asthme.

21. Produits provenant de proches

Cette recette provient des sous-locataires Coopérative LOX et Société suisse de pneumologie (SSP). Elle comprend le dédommagement des coûts issus de la communauté de location et des prestations de services administratifs ainsi que le support du logiciel i-care, système de gestion de patients de la Ligue pulmonaire à la Coopérative LOX.

22. Divers

Dans l'exercice passé sous revue, on observera surtout les recettes provenant de la vente de matériel (CHF 34'238).

23. Contributions ordinaires des Ligues pulmonaires

Les contributions ordinaires des Ligues pulmonaires cantonales servent à couvrir des excédents de charges de la Ligue pulmonaire suisse. Les Ligues pulmonaires cantonales reprennent la sous-couverture des frais globale selon une clé de répartition fixée dans le Règlement financier.

24. Contributions à affectation déterminée

Ces contributions servent au développement, à la maintenance et au support du logiciel de gestion de patients i-care. Elles sont versées par les 18 Ligues pulmonaires cantonales qui utilisent cette application informatique (CHF 208'710; CHF 284'217 en 2009). Par ailleurs, les Ligues pulmonaires cantonales ont versé un montant de CHF 250'000 (CHF 250'000 en 2009) en faveur de la prévention du tabagisme.

25. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS:

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
PROSPREH *	418 320	485 744
Séjours «bol d'air»	367 322	336 340
Cours**	549 432	514 777
Normes comptables dans toutes les Ligues	197 100	225 522
Management de qualité pour l'ensemble des Ligues	22 691	40 202
Logiciel de gestion de patients i-care/ Pulmocare	402 160	409 283
Centre de compétence Tuberculose	553 437	547 930
Air extérieur	155 830	62 943
Air intérieur	612 168	1 073 483
Coordination et développement de la thérapie à domicile	915 101	640 642
Information et prévention	1 586 109	1 401 148
Charges en matière de recherche	105 500	193 082
Gestion LOX	87 987	68 664
Gestion et secrétariat de la SSP	138 005	134 425
Total	6 111 162	6 134 185

* Prestations et soutien en vue de promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

** Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des Ligues pulmonaires cantonales

26. Frais de personnel

Au cours de l'exercice passé sous revue, la Ligue pulmonaire suisse a occupé 38 collaborateurs et collaboratrices (37 en 2009) avec une moyenne globale de 2680 pour cent d'emploi (2720 en 2009). A la fin de l'exercice passé sous revue, la LPS occupait 34 collaborateurs et collaboratrices (en 2009: 34) avec un total de 2680 pour cent d'emploi (année précédente: 2630).

Les collaborateurs et collaboratrices de la LPS sont assurés auprès de l'Institution de prévoyance Comunitas, la Caisse de pension de l'Association des Communes Suisses, contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Depuis l'an 2008, l'assurance déploie ses effets dans le cadre d'un plan de l'institution de prévoyance, orienté sur les cotisations (primauté des cotisations) auprès de laquelle salariés et employeurs versent des cotisations définies.

L'Institution de prévoyance Comunitas est une institution collective. Sur la base de la solidarité exprimée au sein de cette institution de prévoyance, la quote-part de sous-couverture de la Ligue pulmonaire suisse à la lacune de couverture d'assurance de l'ensemble de l'institution de prévoyance peut être relativisée. Le pourcentage de sous-couverture résulte de la relation des capitaux de prévoyance de la Ligue pulmonaire suisse par rapport à l'ensemble des capitaux de l'institution de prévoyance.

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Quote-part de sous-couverture	676 093	544 247
Quote-part économique	0	0
Modification par rapport à l'exercice précédent	0	0
Cotisations délimitées sur la période	250 354	249 419
Charges à l'égard de l'institution de prévoyance du personnel	250 354	249 419

La Ligue pulmonaire suisse ne dispose pas de réserves pour les cotisations des employeurs. D'après le rapport annuel, l'institution Comunitas présentait un degré de couverture de 88,27 % (exercice précédent: 89,62 %).

27. Charges en matière de recherche

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue pulmonaire suisse a mis un montant de CHF 80 000 à la disposition de la Société suisse de pneumologie (SSP) au titre de soutien aux projets de recherche en pneumologie. L'organisme Orphan Lung Disease Register a touché une somme de CHF 25 000.

28. Fundraising

Dans les exercices précédents, les frais matériels du Fundraising ont été présentés en tant que partie des frais de projets. Maintenant, à partir de cet exercice-là (2010) et sur recommandation de la fondation ZEWO, les frais de personnel et les frais matériels du Fundraising figureront désormais comme propre catégorie de coûts.

29. Charges administratives

Les charges administratives comprennent la gestion des affaires et la direction de la LPS, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, l'informatique interne, la réception y compris le service téléphonique et les travaux administratifs généraux.

Indemnités accordées aux membres du Comité (organisme directeur):

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Indemnités globales	64 450	59 258
Indemnités accordées au président	15 800	17 107

30. Versement de l'excédent de Fundraising

L'excédent de Fundraising est versé aux Ligues pulmonaires cantonales d'après une clé de répartition définie dans le Règlement financier. Le versement aux diverses ligues intervient à condition qu'elles fassent figurer l'utilisation des fonds récoltés dans leur rapport annuel.

31. Résultat financier

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Produit		
Intérêts sur titres et dépôts à terme	108 600	125 544
Bénéfices de cours	11 751	49 848
Total	120 351	175 392
Charges		
Frais et émoluments	1 151	6 583
Pertes de cours	87 342	0
Total	88 493	6 583
Résultat financier	31 858	168 809

Autres données

Obligations subsidiaires

Il n'existe d'obligations de garantie, de cautionnements à justifier dans les comptes ou la constitution de gage ou de nantissement à l'égard de tiers ni pour l'année passée sous revue ni pour l'exercice 2009.

Autres obligations ne devant pas être portées au bilan

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Baux à loyer 31.12.2010	172 216	172 216

Il s'agit ici de baux à loyer dont la durée excède une année.

Événements après le jour de référence de la clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.

Les comptes sont publiés en français et en allemand. En cas de divergences entre les langues, la version allemande fait foi.

Le Comité de la Ligue pulmonaire suisse a approuvé les présents comptes annuels de 2010 en date du 5 avril 2011.

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint à l'attention
du Conseil des délégués de la
Ligue pulmonaire suisse
Berne

Thoune, le 13 avril 2011
roj

En notre qualité d'organe de révision selon art. 10 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Selon les Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC;
- ne sont pas conformes à la loi (art. 957 et ss. CO) et aux statuts.

Jürg Rolli dipl. Wirtschaftsprüfer
Hans Stauffer dipl. Steuerexperte, dipl. Experte in Rechnungslegung & Controlling
Sandro Schmid dipl. Wirtschaftsprüfer

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la Fondation ZEWO sont remplies.

unico thoune sa



Jürg Rolli
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sandro Schmid
Expert-réviseur agréé

Enclosures

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement,
tableau de variation du capital et annexe)